

VACCINS CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le scandale de Gardasil® & Cervarix®

En octobre 2008 déjà, nous avons publié un article intitulé « Vaccination contre le cancer du col de l'utérus : l'envers du décor ». Trois ans plus tard, les effets secondaires possibles se sont dramatiquement confirmés...

Encore trop peu de gens le savent : le Gardasil® et son concurrent, le Cervarix®, figurent sur la liste des produits sous surveillance renforcée de l'Afssaps (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé).

Tellement de non-dits

En France, selon l'Afssaps, 4 millions de doses de Gardasil® et 106 000 doses de Cervarix® ont déjà été distribuées. Pourtant, combien de jeunes filles vaccinées savent, par exemple, qu'au cours des essais cliniques, la tolérance du Gardasil® a été évaluée de façon très discutable sur un échantillon assez limité et pas plus d'un mois après la troisième injection ? Ou encore que seuls 27 % des jeunes filles participant aux essais ont effectivement reçu le schéma complet en 3 doses ? Combien savent aussi que le Cervarix® contient un nouvel adjuvant encore jamais utilisé jusqu'ici, comme l'a reconnu le Conseil Supérieur belge de la Santé dans un rapport de 2007, et que les effets secondaires de ce vaccin sont notamment évalués comparativement à un groupe ayant reçu le vaccin anti-hépatite B de GSK (Engerix B®), lui-même accusé de provoquer quantité de maladies auto-immunes ?

Interrogé par M6 pour un reportage sur « les nouveaux jackpots de l'industrie pharmaceutique », le Dr René Guirette, médecin généraliste en région parisienne, estime que le Gardasil® a été lancé sans études de grande ampleur et qu'il s'agit en fait d'un « *essai grandeur nature sur des gens non consen-*

tants », ce qui constitue en réalité la définition d'une expérimentation et relèverait donc à juste titre du Code de Nuremberg. Dans le même reportage, le Pr Daniel Floret, président du comité technique des vaccinations, semblait très mal à l'aise par rapport à la décision du Ministre de la Santé Xavier Bertrand qui était personnellement intervenu pour hâter le remboursement du vaccin en mars 2007 avant même d'avoir reçu l'avis des experts. Une décision que le Pr Floret n'a pas souhaité commenter. Pas plus que le Ministre lui-même, qui a refusé toute interview sur le sujet.

Des effets secondaires...

Le Monde du 12 juillet dernier faisait état des premières demandes d'indemnisation de victimes françaises du Gardasil®. Libération du 27 juillet titrait « Calvaire post-vaccin » pour raconter le cas de l'une d'entre elles : Laetitia Celli.

Vaccinée en 2007 parce que sa maman croyait bien faire, Laetitia n'est plus que l'ombre d'elle-même : elle ne supporte plus le bruit, la lumière, elle fait de multiples syncopes, souffre de douleurs abdominales insupportables et n'est même plus capable de voyager une heure sans vomir tout son saoul. Mais elle est loin d'être la seule. Pour Océane Bourguignon, 16 ans, qui a passé des mois en fauteuil roulant, les médecins hésitent entre le diagnostic de sclérose en plaques et celui d'encéphalomyélite aiguë disséminée. Morgane Zampol a, quant à elle, déclaré un syndrome de Guillain-



Océane Bourguignon était en pleine forme jusqu'à la vaccination



Sarah Meunier

Barré. Pour Julie Legnani, de Marseille, c'est une maladie de Verneuil, maladie rare de la peau, très invalidante et nécessitant des soins constants. Sarah Meunier, elle, a fait une polymyosite. Charlène Savall, vaccinée en 2008, a subi une paralysie du côté gauche, des troubles cardiaques, des vertiges ainsi qu'une maladie auto-immune défigurante, la sclérodémie. La vaccination a fait basculer la vie de ces jeunes filles ou femmes atteintes d'effets graves. La plupart d'entre elles ont été revaccinées par les médecins en dépit de signaux d'alerte forts qui n'ont pas été pris au sérieux.

La médiatisation de ces divers cas qui tentent d'obtenir réparation ne fait bien évidemment pas les affaires des fabricants qui tentent de les minimiser en prétextant qu'il s'agit de cas isolés ou que « le lien n'est pas établi ». Toutefois, depuis fin 2009, une étude post-commercialisation du Gardasil®, publiée dans le *Journal de l'Association Américaine de Médecine (JAMA)*, faisait état d'un nombre d'effets secondaires trois fois plus important pour le Gardasil® que pour tous les autres vaccins combinés et précisait déjà qu'il y avait « un surplus de réactions à type de syncopes et thrombo-embolies » après Gardasil®.

En outre, les effets du Gardasil® sur le cycle menstruel semblent anormalement fréquents avec des règles qui deviennent particulièrement douloureuses, s'amouindrissent, voire disparaissent à la suite du vaccin. Ce vaccin contient notamment du polysorbate, qui a démontré un effet stérilisant chez les souris...

Une publicité trompeuse

Dans l'article publié dans ce même magazine en 2008, nous en parlions déjà : la pub agit comme un véritable rouleau compresseur. Sur le blog Pharmacritique, le généraliste Dr Vincent déclare, au sujet du Gardasil® : « Je passe mon temps à le déconseiller, mais la pression médiatique est trop forte et j'ai l'impression de n'être qu'une goutte d'eau. »

Pendant des mois, la firme GSK, qui se présente pourtant comme « une entreprise responsable » a laissé un logo « J'aime mon utérus » sur son site d'information en matière de cancer du col censé informer sur la maladie (et détournant ainsi l'interdiction de publicité directe pour les médicaments soumis à prescription). Et, pendant des mois, aucune autorité n'a même sanctionné cet amalgame entre cancer de l'utérus et cancer du col de l'utérus alors que cela est très différent ! La publicité oppressante et culpabilisante en faveur du Gardasil® martèle « Protéger sa fille... se préoccuper de son avenir », tout en prétendant pouvoir éviter 70 % des cas de cancer du col de l'utérus. Pourtant, le



Un message publicitaire trompeur

22 septembre 2010, le Journal Officiel publiait la décision du 31 août de la même année d'interdire une publicité de Sanofi Pasteur MSD en faveur du Gardasil®, l'Afssaps estimant que « En l'état actuel des données, il n'y a pas d'étude démontrant un effet préventif de la vaccination sur la survenue des cancers, le délai entre l'infection et l'apparition d'un cancer invasif étant estimé à quinze-vingt-cinq ans. » En outre, comme l'explique le Dr Spinosa, gynécologue obstétricien suisse, coauteur de « *La piqûre de trop ?* » (éd. Xenia), « Les souches de HPV 16 et 18 (incluses dans les deux vaccins) causent certes, à l'heure actuelle, 70 % des cancers du col. Mais il est impossible d'en conclure que le vaccin réduirait le nombre de cas dans la même proportion. » Du reste, « rien ne dit qu'en éradiquant ces deux souches, d'autres ne prendraient pas le relais. » Malgré tant d'incertitudes, la Sécurité Sociale continue à rembourser ces deux vaccins à hauteur de 65 %.

Contestation mondiale

La controverse s'est étendue au monde entier. Que ce soit en Inde où une députée communiste, Brinda Karat, a demandé et obtenu l'arrêt immédiat des essais cliniques du Gardasil® qui ont entraîné 7 décès et 120 effets indésirables graves, ou aux Pays-Bas où une équipe de chercheurs de l'Erasmus Medical Center estime infondé d'inclure ces vaccins dans le calendrier vaccinal, en passant par le Rwanda où certains journalistes s'indignent que leur population serve de cobaye. Aux USA où plus de 22 000 effets secondaires graves et 90 décès ont été officiellement recensés, deux jeunes, dont des proches ont été victimes du Gardasil®, sillonnent le pays pour réaliser le documentaire « *One more Girl* », prévu pour 2012, sur cet énième scandale sanitaire. En attendant, la Commission européenne a récemment donné son feu vert pour une autorisation du Gardasil® chez les garçons jusque 26 ans, pour la prévention des verrues génitales et des lésions anales précancéreuses !

Nathalie Duris